

02.06.2022 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : CSS et ÖKK ont gagné le plus d'adhésions

Assureur maladie	Effectif au 01.01.2021	Effectif au 01.01.2022	Évolution par rapport au 01.01.2021	Évolution par rapport au 01.01.2021 (en %)
Groupe CSS	1 448 300	1 513 200	+64 900	+4,50 %
Groupe Helsana	1 450 000	1 504 000	+54 000	+3,70 %
Groupe Mutuel*	950 000	950 000		
Assura-Basis SA	943 000	901 000	-42 000	-4,5 %
Groupe Swica	845 000	855 000	+10 000	+1,20 %
Groupe Visana	626 200	628 700	+2 500	+0,40 %
Concordia Assurance suisse de maladie et accidents SA	631 600	625 900	-5 700	-0,9 %
Groupe Sanitas	593 000	593 500	+500	+0,10 %
KPT Caisse-maladie SA	346 000	357 500	+11 500	+3,30 %
Groupe Sympany	204 400	206 600	+2 200	+1,10 %
Atupri Assurance de la santé	195 000	193 000	-2 000	-1,0 %
ÖKK Kranken- und Unfallversicherung AG	162 500	169 500	+7 000	+4,30 %
EGK Grundversicherungen AG	86 000	86 600	+600	+0,70 %

Source : enquête comparis.ch/rapports annuels des assureurs maladie.

comparis.ch

Communiqué de presse

Analyse Comparis sur l'assurance de base 2022

CSS et ÖKK ont gagné le plus d'adhésions

Le Groupe CSS et ÖKK sont les caisses qui, après une baisse généralisée des primes, ont le plus gonflé les rangs de leur clientèle dans l'assurance de base début 2022. Après avoir essuyé de lourdes pertes ces dernières années, le Groupe Mutuel a réussi à stabiliser son portefeuille de clientèle. Tels sont les résultats de l'analyse Comparis sur l'assurance de base en 2022. « La forte croissance d'ÖKK est surprenante. La forte hausse des primes cet automne va intensifier le combat que se livrent les assureurs maladie pour gagner de nouveaux clients et empêcher les défections », annonce Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis.

Zurich, le 2 juin 2022 – Selon l'Office fédéral de la santé publique, la forte réduction des réserves des caisses maladie a entraîné une baisse moyenne des primes d'assurance de base de 1,4 % en 2022. De nombreuses personnes assurées ont ainsi pu bénéficier d'un allègement sans changer de caisse, de modèle ou de franchise.

Dans ce contexte, plusieurs assureurs ont malgré tout réussi à gagner de nouvelles parts de marché. Tels sont les résultats de la nouvelle analyse de Comparis portant sur la clientèle des grandes caisses maladie suisses dans l'assurance de base.

La CSS est toujours dans une dynamique de forte croissance

En tête de course, le groupe CSS a élargi sa base de 4,5 %, ce qui représente 64 900 nouveaux contrats. Au 1er janvier 2022, il comptait 1 513 200 clientes et clients. Le Groupe repasse ainsi en position de leader du marché dans le domaine de l'assurance de base, devant Helsana. Enregistrant une croissance de 4,3 %, soit 7000 nouvelles adhésions, ÖKK a également fortement progressé, et comptabilisait en début d'année 169 500 clientes et clients dans l'assurance de base.

Avec une hausse de 3,7 %, soit 54 000 nouvelles adhésions et un total de 1 504 000 contrats dans l'assurance de base, la caisse Helsana s'est hissée en deuxième position derrière la CSS. Le Groupe Mutuel arrive en troisième place du podium selon les chiffres provisoires (non encore publiés dans le rapport annuel). Après l'hémorragie de ces dernières années, sa clientèle s'est stabilisée à 950 000 personnes.

« La forte croissance d'ÖKK est surprenante. La forte hausse des primes cet automne va intensifier le combat que se livrent les assureurs maladie pour gagner de nouveaux clients et empêcher les défections », commente Felix Schneuwly, expert Assurance

maladie chez Comparis pour anticiper l'évolution du marché.

Assura, Atupri et Concordia enregistrent des pertes

Parmi les grandes et moyennes caisses, c'est Assura qui laisse le plus de plumes. Elle a perdu 42 000 personnes assurées (qui se chiffraient à 901 000 au 1er janvier 2022), soit 4,5 % de sa clientèle. Atupri enregistre une perte de 1 % de sa clientèle (193 000 au 1er janvier 2022), et Concordia, de 0,9 % (625 900 à la même date).

« Cette perte de clientèle s'explique par plusieurs raisons. Pour de nombreuses personnes assurées, le montant des primes a été et reste plus important que la qualité de service des assureurs ou que la prise en charge médicale dans les modèles d'assurance alternatifs », explique F. Schneuwly.

Hausse significative des nouveaux modèles d'assurance alternatifs

L'enquête représentative complémentaire de Comparis réalisée auprès de 1038 personnes traduit une certaine stabilité dans le choix des modèles d'assurance. Moins de 30 % des adultes en Suisse sont couverts par le modèle standard. Un peu plus de la moitié choisit le modèle du médecin de famille. À côté des produits classiques (médecin de famille, HMO et Telmed), les « autres » modèles d'assurance, souvent nouveaux, ont clairement le vent en poupe. Leur part est passée de 1,6 % à 3,5 % cette année.

« Si les nouveaux modèles alternatifs d'assurance sont souvent attractifs, c'est parce que les assureurs ne sont pas tenus, pendant les quatre premières années, de prouver à l'Office fédéral de la santé publique que les rabais qu'ils appliquent sur les primes correspondent à des économies de même niveau. Cet avantage incite les assureurs à lancer sans cesse de nouveaux MAA, mais il est rare qu'ils soient vraiment innovants », constate F. Schneuwly.

Accès direct au médecin de famille et RDV rapide : des critères qui gagnent en importance

En plus des primes d'assurance maladie basses, la possibilité de consulter directement son médecin de famille et l'obtention rapide de rendez-vous auprès d'autres prestataires de soins médicaux sont toutes deux citées comme des critères déterminants dans le choix du modèle d'assurance.

En 2021, la faculté de pouvoir consulter directement son médecin de famille représentait un critère plutôt voire très important pour 79,3 % des personnes interrogées. Cette année, cette proportion s'élève déjà à 85,7 %. L'an passé, 81,4 % des personnes interrogées jugeaient l'obtention rapide d'un rendez-vous chez le médecin plutôt voire très importante. En avril 2022, elles étaient 84 %. Ce sont avant tout les personnes âgées de 56 ans et plus (88,3 %) qui souhaitent avoir un lien direct avec le médecin de famille. La volonté d'un accès rapide aux prestataires médicaux est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes (87,6 % contre 80,4 %).

Le rapport est disponible au [téléchargement sur le site Internet de Comparis](#).

Méthode

Comparis a interrogé les 13 plus grands assureurs maladie sur l'évolution de leur clientèle dans l'assurance de base de 2017 à 2022. Une enquête représentative a été réalisée par l'institut d'études de marché innoFact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1038 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Ce sondage a eu lieu en avril 2022.

Pour en savoir plus :

Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie
Téléphone : 079 600 19 12
E-mail : media@comparis.ch
comparis.ch

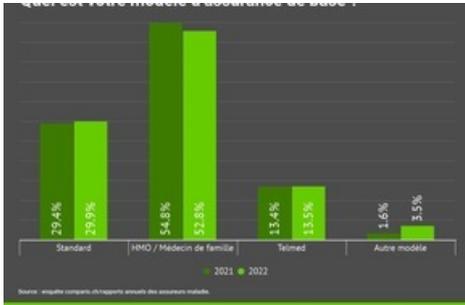
À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 175 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte

Assureur maladie	Effectif au 01.01.2021	Effectif au 01.01.2022	Écart (différence) rapport au 01.01.2021	rapport au 01.01.2021 (en %)
Groupe CSS	1 448 900	1 513 200	+64 900	+4,50 %
Groupe Helvète	1 450 000	1 504 000	+54 000	+3,70 %
Groupe Mutuel	950 000	950 000		0,00 %
Assura-Basis SA	943 000	901 000	-42 000	-4,5 %
Groupe Swica	845 000	855 000	+10 000	+1,20 %
Groupe Visana	626 200	628 700	+2 500	+0,40 %
Concordia Assurance suisse de maladie et accidents SA	631 600	625 900	-5 700	-0,9 %
Groupe Santitas	593 000	593 500	+500	+0,10 %
KPT Caisse-maladie SA	546 000	557 500	+11 500	+3,30 %
Groupe Sympeny	204 400	206 600	+2 200	+1,10 %
Atypri Assurance de la santé	195 000	193 000	-2 000	-1,0 %
ÖKK Kranken- und Unfallversicherung AG	162 500	169 500	+7 000	+4,30 %
EGK Grundversicherungen AG	86 000	86 600	+600	+0,70 %

Source: enquête comparative d'aggrégats annuels des assureurs maladie.



Source: enquête comparative d'aggrégats annuels des assureurs maladie.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100890195> abgerufen werden.